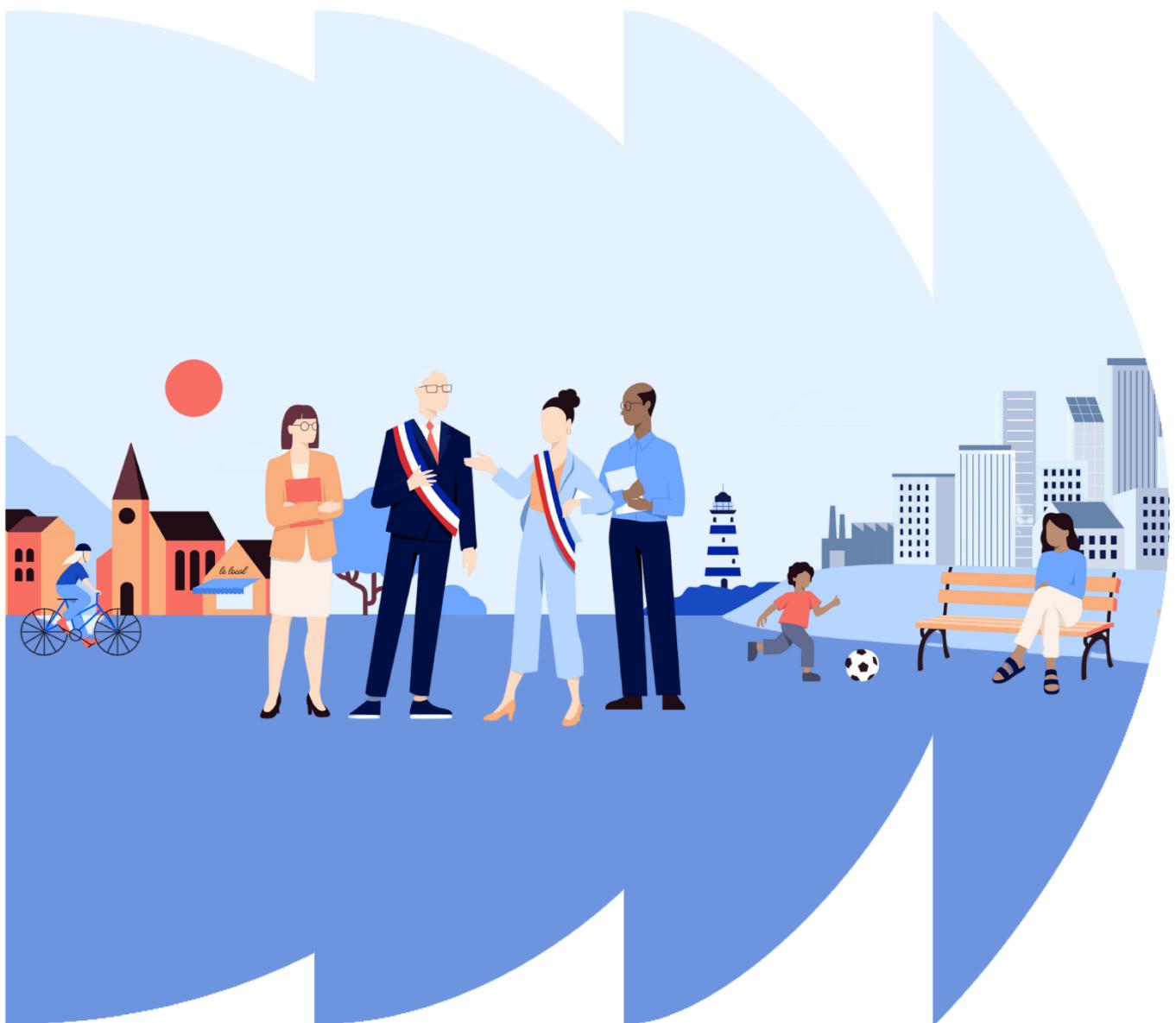


GRANDE CONSULTATION DES MAIRES ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

Résultats - Février 2026

DANS LE CADRE DE NOTRE
PROGRAMME D'ACTION POUR 2027



LE THINK TANK DE LA
TRANSITION BAS CARBONE

THE
SHIFTERS

THE SHIFT
PROJECT

Enseignements clés

Enseignement #1 : Le « backlash écologique » n'existe pas chez les élus locaux. La transition énergétique et climatique est pour eux une préoccupation centrale, et est considérée comme un enjeu prioritaire du prochain mandat.

→ Les élus municipaux sont massivement préoccupés par le changement climatique (87 % des répondants évaluant cette préoccupation personnelle à au moins 7 sur 10), et fortement préoccupés par la dépendance nationale aux énergies fossiles (70 % évaluant cette préoccupation personnelle à au moins 7 sur 10).

→ 53 % des répondants citent la préservation de l'environnement comme l'un des trois enjeux prioritaires de leur mandat, et cette proportion monte à près de 70 % pour le prochain mandat, qu'ils se représentent ou non. Cet enjeu arrive devant la revitalisation des centres-bourgs (41 %), la fiscalité (34 %) ou la sécurité (29 %), et ce quelle que soit la préférence partisane ou le type de territoire des répondants.

→ Lorsque les élus se projettent sur le prochain mandat, les deux enjeux qui vont le plus gagner en importance sont la préservation de l'environnement (+ 17) et les transports (+ 15).

Enseignement #2 : L'engagement pour la transition dépasse les préférences partisanes, chez les élus issus aussi bien des territoires urbains que ruraux.

→ Près de 90 % des répondants considèrent avoir pris en compte la transition énergétique lors de leur mandat (note d'au moins 5 sur 10 à la question de la prise en compte de la transition énergétique).

→ Cet engagement dépasse largement les préférences partisanes : 85 % des élus ayant une préférence partisane à gauche ou très à gauche expriment avoir pris en compte la transition énergétique lors de leur mandat, une proportion qui monte à 88 % pour les élus au centre, à droite ou très à droite.

→ Les élus ruraux (86 %) et péri-urbains (87 %) font autant partie de cette dynamique que les élus urbains (91 %), contredisant l'idée selon laquelle la transition serait avant tout un sujet de citadins.

Enseignement #3 : Les élus locaux agissent d'abord par pragmatisme, pour des raisons concrètes de qualité de vie, de santé et de pouvoir d'achat.

→ Les deux premières motivations des répondants pour agir en faveur de la transition sont l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des habitants (77 %) et la diminution des dépenses énergétiques (75 %).

→ La contribution à l'effort de neutralité carbone arrive en 4^{ème} position (55 %), montrant que la transition est perçue avant tout comme une politique pragmatique d'amélioration du cadre de vie, de protection de la population et d'indépendance énergétique. L'attractivité du territoire (20 %) et la création d'emplois non délocalisables (16 %) sont nettement moins cités parmi les motivations.

→ Cela se traduit par un plus fort soutien et par un plus fort engagement en faveur d'actions concrètes ayant des bénéfices directs de confort et d'économies d'énergie : rénovation des bâtiments de la collectivité et des logements (93 %), développement d'infrastructures nécessaires à la mobilité active et aux transports collectifs (83 %), contre 74 % pour le suivi des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et du territoire.

Enseignement #4 : Le vrai frein n'est ni idéologique, ni électoral, mais opérationnel et capacitaire, et aggravé par l'instabilité réglementaire.

- Le premier frein à l'action identifié par les répondants se situe du côté de la collectivité avec le manque de moyens (59 %), suivi par des freins plus personnels de l'élu comme l'accumulation des urgences quotidiennes (57 %) et le manque de connaissances ou de compétences (41 %).
- La crainte de l'impopularité ou du risque électoral figure parmi les freins les moins cités par les répondants (respectivement 7 % et 4 %), et devient marginale dans les communes rurales.
- Les maires expriment une frustration forte devant l'instabilité : subventions modifiées, règles révisées, conditions d'éligibilité mouvantes.

Enseignement #5 : Les élus ne demandent qu'à en faire davantage : la formation et l'ingénierie sont les premiers besoins identifiés pour l'accélération de leur engagement.

- Seuls 4 % des répondants indiquent *ne pas souhaiter engager ou accélérer la transition climatique et énergétique sur leur territoire*.
- Pour lever les freins qu'ils identifient, leurs besoins prioritaires portent sur de la documentation et des retours d'expériences concrets (46 %), des formations courtes (44 %), de l'expertise technique accessible et des outils de communication pour convaincre la population (39 %).
- En croisant les résultats, on constate que plus les répondants estiment avoir un bon niveau de connaissances sur les enjeux climatiques et énergétiques, plus ils sont nombreux à mettre en place des actions d'adaptation ou d'atténuation.

Enseignement #6 : Il subsiste des besoins de dialogue et de compréhension mutuelle entre les élus et leurs électeurs.

- 39 % des répondants déclarent ignorer la façon dont la population juge leur action en faveur de la transition. C'est particulièrement vrai dans les communes rurales.
- 35 % des répondants estiment que leur action en faveur de la transition est jugée adaptée par la population, alors que 77% des Français estiment que leur maire ne met pas assez d'actions en place pour lutter contre le dérèglement climatique (source : [étude Odoxa "Ma commune mon maire et moi - volet-Environnement, Septembre-2025](#))
- Les associations environnementales, les entreprises et les artistes font partie des acteurs identifiés par les élus pour jouer le rôle de relais auprès de la population.

Enfin, 89 % des répondants pensent que la transition énergétique et climatique des territoires doit faire partie des priorités du ou de la prochain(e) Président(e) de la République.

À propos

Équipe projet

Amélie Burguière, Co-pilote de la consultation, The Shifters

Jason Saniez, Coordinateur du programme Territoires, climat et énergies, The Shift Project

Emma Stokking, Cheffe de projet Grande Consultation des Maires et des élus municipaux, The Shift Project

Camille Theron, Présidente du conseil d'administration, The Shifters

Charles Thierry, Co-pilote de la consultation, The Shifters

Pierre-Louis Vernhes, Membre du conseil d'administration, The Shifters

Lila Wolgust, Chargée de projet et de communication, The Shift Project

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des élus et des équipes municipales qui ont accepté de partager leur temps, leurs expériences et leurs réalités de terrain. Leurs contributions ont été indispensables pour la réussite de cette Grande Consultation.

Au-delà de l'équipe projet, nous adressons un remerciement particulier aux bénévoles des Shifters ainsi qu'aux salariés de The Shift Project pour leur engagement constant et leur soutien à chaque étape du projet : Jean-Gilbert Aincy, Clément Allavena, Christine Bara, Thierry Barbier, Manon Bardin, Jean-Elie Barjonnet, Hélène Billon-Grand, Christian Boissier, Romain Bousquet, Gilles Brault, Sandra Brun, Florence Cantrelle, David Carrère, Jean-Claude Carron, Katia Casado, Luc Cervellin, Chloé De Tourdonnet, Erwan Gardies, Jean-Noël Geist, Frédéric Gilles, Régis Giroud, Janie Guillerm, Marjorie Hagnier, Janice Herrmann, Louise Laumet, Hélène Lepetit, Jean-Luc Leroy, Christian Licoppe, Marion Liewig, Gwendal Madec, Laurent Morel, Paul Mougel, Olivier Parrens, Séverine Payot, Emilie Pedreno, Romane Poulou, Didier Riche, Frédéric Tsitsonis, Jean-Yves Wegner.

Nous remercions également David Lebourg et l'ensemble de l'équipe d'ADN pour le traitement de données, Damien Cahen pour son précieux soutien dans la stratégie de diffusion de la consultation, Lucas Francou-Damesin de Parlons Climat pour l'appui à l'analyse des résultats et Camille Messaoudi pour le graphisme.

Nos excuses pour tout oubli potentiel.

Nota bene : les interprétations, positions et recommandations figurant dans ce rapport ne peuvent être attribuées ni aux contributeurs, ni aux relecteurs cités ci-dessus. Le contenu de ce rapport n'engage que le Shift Project.

À propos du Shift Project et des Shifters

[The Shift Project](#) est un groupe de réflexion qui œuvre en faveur d'une économie post-carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et guidée par l'exigence de la rigueur scientifique, sa mission est d'éclairer et d'influencer le débat sur la transition énergétique en Europe.

[The Shifters](#) est une association loi 1901, créée en 2014 pour apporter un soutien bénévole au groupe de réflexion The Shift Project, qui œuvre à la décarbonation de l'économie. Les Shifters sont aujourd'hui plus de 20 000 bénévoles répartis sur tout le territoire français et à l'étranger.

Les consultations font désormais partie de la stratégie des deux associations pour enrichir leurs programmes de recherche et d'influence. À titre d'exemple, The Shift Project et The Shifters avaient lancé en 2024 une Grande Consultation des Agriculteurs qui avait récolté près de 7 800 réponses et avait permis de porter la voix des agriculteurs dans le débat public (résultats disponibles [sur le site du Shift Project](#)).

Partenaires

Partenaires techniques



Nous remercions l'éditeur de logiciel Le Sphinx pour la conception, l'hébergement et la datavisualisation du questionnaire quantitatif.

Nous remercions également l'Association Déclic pour la formation aux entretiens semi-directifs des interviewers de la phase qualitative.

Partenaires de diffusion



Nous remercions l'ensemble des associations ayant accepté de diffuser notre consultation auprès de leurs adhérents.

Partenaire financier du programme “Territoires, climat et énergies” du Shift Project



Table des matières

Enseignements clés	2
Enseignement #1 : Le « backlash écologique » n'existe pas chez les élus locaux. La transition énergétique et climatique est pour eux une préoccupation centrale, et est considérée comme un enjeu prioritaire du prochain mandat.....	2
Enseignement #2 : L'engagement pour la transition dépasse les préférences partisanes, chez les élus issus aussi bien des territoires urbains que ruraux.....	2
Enseignement #3 : Les élus locaux agissent d'abord par pragmatisme, pour des raisons concrètes de qualité de vie, de santé et de pouvoir d'achat	2
Enseignement #4 : Le vrai frein n'est ni idéologique, ni électoral, mais opérationnel et capacitaire, et aggravé par l'instabilité réglementaire.....	3
Enseignement #5 : Les élus ne demandent qu'à en faire davantage : la formation et l'ingénierie sont les premiers besoins identifiés pour l'accélération de leur engagement.	3
Enseignement #6 : Il subsiste des besoins de dialogue et de compréhension mutuelle entre les élus et leurs électeurs.	3
À propos	4
Équipe projet.....	4
Remerciements.....	4
À propos du Shift Project et des Shifters.....	5
Partenaires	6
Table des matières	7
Contexte de l'enquête	9
Objectifs de la consultation	9
Complémentarité avec d'autres études	9
Méthodologie	10
Phase qualitative	10
Phase quantitative	10
1. Connaissance des enjeux.....	12
1. Préoccupation personnelle	12
2. Connaissances et sources d'information	12
3. Progression des compétences énergie-climat au cours du mandat	14
2. Motivations et engagements	15
1. Enjeux du mandat actuel	15
2. Enjeux du prochain mandat	16
3. Prise en compte de la transition énergétique et climatique	17
4. Motivations pour agir	19
5. Arguments pour mobiliser.....	21
6. Perception de la population	23
3.Les élus locaux et le changement climatique.....	24
1. Perception des impacts du changement climatique sur le territoire.....	24
2. Phénomènes climatiques déjà observés	25
3. Phénomènes climatiques susceptibles de s'aggraver.....	26
4. Evolution des conditions de vie sur le territoire	26

5. Pression sur les ressources	27
6. Actions mises en oeuvre	27
4. Les élus locaux, la souveraineté énergétique et la décarbonation	29
1. Perception de la dépendance de la France aux énergies fossiles	29
2. Leviers d'action et freins à leur mise en oeuvre	29
3. Besoins des élus pour aller plus loin.....	32
5. Planification, coopération et gouvernance	33
1. Documents de planification	33
2. Interactions avec les autres niveaux administratifs	34
3. Besoins vis-à-vis d'autres acteurs	35
4. Priorité du prochain quinquennat.....	36
Conclusion	37
Structure de l'échantillon	38
1. Profil individuel	38
2. Profil du territoire.....	38
3. Mandat.....	39
5. Place dans le débat public	40
Annexe – Synthèse de l'étude qualitative	42
1. Niveau de sensibilité et d'engagement	42
2. Perception du dérèglement climatique sur l'activité de maire et sa commune	44
3. Perception de la dépendance énergétique	45
4. Attentes des citoyens et entreprises	45
5. Les principales craintes exprimées par les élus.....	45
6. Organisation interne et transversalité	46
7. Actions mises en œuvre	47
8. Freins, obstacles et contraintes	48
9. Attentes exprimées par les élus.....	49

Contexte de l'enquête

Objectifs de la consultation

Au printemps 2025, The Shift Project et The Shifters ont souhaité lancer une grande consultation nationale des maires et des élus municipaux afin de mieux comprendre leur rapport à la transition énergétique et climatique locale, le bilan tiré du mandat qui s'achève, ainsi que leurs priorités et besoins pour le prochain mandat. Cette consultation permet ainsi de nourrir et d'enrichir le programme de mobilisation des Shifters autour des élections municipales de 2026, et constitue une étape importante d'[un travail au long cours](#) que le Shift Project mène envers les acteurs des territoires.

Dans un contexte où les enjeux environnementaux perdent du terrain au niveau national, les maires et élus municipaux apparaissent comme des acteurs incontournables de la transition énergétique et climatique. Ces derniers sont en effet directement concernés par les manifestations du dérèglement climatique, qui se succèdent depuis la fin des années 2010 : étés très chauds, sécheresses longues, crues soudaines, tempêtes extrêmes ou encore fissuration des bâtiments sur sols argileux. Ils disposent également de nombreux leviers d'action pour accélérer la transition, et sont confrontés presque quotidiennement à la déclinaison concrète et tangible des politiques environnementales nationales sur leur territoire.

Accélérer la transition énergétique et climatique dans les territoires nécessite donc d'interroger ces élus pour rendre compte de la réalité de la transition telle qu'elle est vécue à travers la France, au niveau communal et intercommunal, afin de mettre l'accent sur les leviers qui ancreront durablement cette transition, quel que soit l'issue du scrutin présidentiel en 2027.

Complémentarité avec d'autres études

Dans le cadre de cette étude, nous avons intégré à nos réflexions les résultats d'autres enquêtes et sondages récents sur la transition environnementale locale, interrogeant citoyens ou élus, en particulier :

- [Malgré un goût d'inachevé, les maires repartent au combat](#), AMF et CEVIPOF/Sciences Po, 2025
- [Ma commune, mon maire et moi](#), ICI Odoxa, 2025
- [Le regard des Français sur la transition écologique et sociale à l'échelle municipale](#), Réseau Action Climat et Secours catholique, 2025
- [Le score des Écologistes ne reflète pas le soutien à l'écologie en France](#), Parlons Climat, 2025
- [Transition énergétique et élections municipales 2026](#), IDEX, 2025
- [Les Élus locaux et le changement climatique](#), ADEME, 2024

Méthodologie

Cette consultation a été menée de juin 2025 à janvier 2026 par une équipe comprenant des membres du Shift Project et des Shifters, et se décline en une phase qualitative et une phase quantitative.

Phase qualitative

Menée de juin à septembre 2025 et comprenant 109 entretiens semi-directifs d'environ 1h réalisés en physique ou par téléphone auprès de maires et d'élus municipaux répartis sur l'ensemble du territoire français, issus de communes diverses par leur taille et leur contexte.

Cette phase qualitative a une vocation exploratoire : elle vise à mettre au jour les logiques, perceptions et contraintes exprimées par les élus afin d'alimenter la conception de l'enquête quantitative, diffusée ensuite à plus large échelle. Elle joue également un rôle essentiel dans l'interprétation et la mise en perspective des résultats quantitatifs, en donnant accès aux mécanismes, nuances et justifications qui échappent aux questionnaires standardisés.

Cette phase a consisté à réaliser des entretiens semi-directifs en présentiel ou en distanciel. Menés par une équipe de bénévoles formés, ces entretiens ont suivi un guide structuré, garantissant que chaque participant soit interrogé selon les mêmes questions, dans les mêmes conditions, avec les mêmes exemples lorsque certaines notions nécessitaient clarification. Chaque échange a duré au minimum une heure, permettant d'explorer finement les perceptions, les pratiques et les contraintes rencontrées sur le terrain.

Les bénévoles mobilisés ont été formés à la fois sur le fond (contenu du questionnaire, enjeux explorés) et sur la forme, via l'association Déclic, notamment à l'adoption d'une posture d'écoute neutre, indispensable pour éviter les biais de cadrage et garantir la comparabilité des données recueillies.

La grande majorité des 109 répondants de la phase qualitative sont des maires, ce qui confère à l'ensemble une forte légitimité opérationnelle. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, des adjoints en charge de la transition écologique ont pu être sollicités lorsque cela s'avérait pertinent.

Afin de garantir une représentation diversifiée, l'échantillon a été constitué selon des objectifs explicites de pluralité : diversité géographique (rural, urbain, littoral, montagne, métropole), diversité démographique (des plus petites communes aux métropoles), diversité d'âges et pluralité de sensibilités politiques.

Phase quantitative

Une seconde phase quantitative a été menée du 13 octobre 2025 au 7 janvier 2026 via un questionnaire en ligne anonyme d'une durée d'environ 20 minutes créé grâce au logiciel iQ3 de [Sphinx](#), partenaire technique de cette enquête. 3098 réponses ont été collectées, dont 2916 réponses complètes d'élus municipaux, dont 950 maires. Sauf mention contraire, nous indiquons dans le reste de l'étude la répartition des répondants sur ce total de 2916.

Le questionnaire quantitatif a été relayé massivement dans la presse et par des associations d'élus, dont entre autres l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de France, l'Association des maires ruraux de France, Intercommunalités de France, France Urbaine, France Villes et Territoires Durables. Des publicités ciblées ont également été faites sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook. Enfin, le réseau bénévole des Shifters a joué un rôle clé dans la diffusion de

la consultation, notamment via les nombreux groupes locaux répartis sur tout le territoire français. Nous tenons à les remercier pour leur forte mobilisation dans le cadre de cette consultation.

Afin d'améliorer la représentativité de notre échantillon, nous avons réalisé un redressement statistique sur la base du nombre d'élus municipaux par taille de la commune, en utilisant les données du [répertoire national des élus](#) et en appliquant une pondération aux réponses des élus en fonction de la taille de leur commune. Par exemple, les élus de communes de moins de 500 habitants représentent 36 % de l'ensemble des élus municipaux en France, et ils ne représentent que 19 % de notre échantillon, nous avons donc réalisé une pondération pour donner aux répondants des communes de moins de 500 habitants le poids réel qu'ils ont dans l'ensemble de la population des élus municipaux.

1. Connaissance des enjeux énergétiques et climatiques

1. Préoccupation personnelle

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure le changement climatique vous préoccupe-t-il à titre personnel ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 %	1 %	1 %	1 %	4 %	5 %	14 %	25 %	21 %	27 %
13 %					87 %				

La majorité des répondants se dit préoccupée par le changement climatique, 87 % d'entre eux se positionnant à au moins 7 sur une échelle de 1 à 10.

2. Connaissances et sources d'information

Sur une échelle de 1 à 10, comment estimez-vous votre niveau de connaissances sur les enjeux environnementaux et climatiques ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
0 %	1 %	3 %	5 %	12 %	19 %	26 %	24 %	8 %	2 %

La majorité des répondants estime avoir une bonne connaissance des enjeux environnementaux et climatiques, 60 % d'entre eux se positionnant à au moins 7 sur une échelle de 1 à 10. Les hommes estiment avoir plus de connaissance que les femmes (63 % contre 55 % se positionnent à au moins 7 sur 10). Les élus de grandes communes estiment avoir plus de connaissances que les élus de petites communes (75 % pour les communes de plus de 10 000 habitants contre 58 % pour les communes de moins de 2 000 habitants). Les élus de territoires ruraux estiment avoir moins de connaissance que les élus d'autres territoires (59 % contre par exemple 81 % pour les élus de métropole).

Quelles sont vos cinq principales sources d'information concernant les enjeux énergétiques et climatiques ?

Associations environnementales et/ou de collectifs de citoyens engagés sur les sujets environnementaux	45 %
Agents spécialisés des services déconcentrés de l'Etat (ADEME, DREAL, etc.)	43 %
Rapports scientifiques ou publications techniques	42 %
Livres, presse	40 %
Échanges avec d'autres collectivités	32 %
Syndicat des énergies, eau, transports, etc.	31 %
Sites Internet spécialisés	30 %
Presse spécialisée	24 %
Entourage familial et amical	22 %
Agents publics spécialisés de ma collectivité	21 %
Réseaux sociaux	19 %
Associations d'élus	19 %
Veille réglementaire	13 %
Conseils d'entreprises, de cabinets ou de bureaux privés	9 %
Autre	5 %

Les associations environnementales et/ou de collectifs de citoyens engagés sur les sujets environnementaux sont les sources d'information les plus citées par les répondants (45 %), soulignant une certaine qualité dans le dialogue entre élus et citoyens sur ces sujets. Viennent ensuite les services spécialisés de l'État (43 %) et les rapports scientifiques (42 %), illustrant également l'importance des acteurs institutionnels et des connaissances expertes. À l'inverse, les conseils d'entreprises privées (9 %) et la veille réglementaire (13 %) sont beaucoup moins mobilisés, indiquant un recours plus limité à ces sources.

3. Progression des compétences énergie-climat au cours du mandat

Vos compétences sur les enjeux énergétiques et climatiques ont-elles progressé au cours de votre mandat ?

Beaucoup	37 %
Un peu	46 %
Marginalement	11 %
Pas du tout	5 %
Je ne souhaite pas répondre	1 %

La grande majorité des répondants estime avoir progressé dans ses compétences concernant les enjeux énergétiques et climatiques au cours de leur mandat.

2. Motivations et engagements

1. Enjeux du mandat actuel

La préservation de l'environnement sur le territoire est l'une des préoccupations majeures des répondants. Plus de la moitié d'entre eux (53 %) citent la préservation de l'environnement sur le territoire comme l'un des trois enjeux les plus importants de leur mandat. Ce chiffre augmente à 60 % chez les maires. Paradoxalement, les élus des communes de moins de 500 habitants et les élus des villes de plus de 100 000 habitants sont les plus nombreux à prioriser la préservation de l'environnement sur leur territoire (57 % et 60 % d'entre eux). Deux répondants sur 10 considèrent même la préservation de l'environnement comme l'enjeu le plus important de leur mandat (19 %).

	Pourcentage des répondants citant "La préservation de l'environnement" comme l'un des trois enjeux les plus importants du mandat.						
	Total	Très à gauche	À gauche	Centre	Droite	Très à droite	Autre
Mandat actuel	53 %	51 %	57 %	51 %	48 %	47 %	60 %

Quelle que soit leur préférence partisane, la préservation de l'environnement sur le territoire fait partie des préoccupations majeures des élus municipaux.

La sensibilisation et la formation des élus aux impacts du changement climatique a un impact sur leur priorisation de cet enjeu dans leur mandat. Plus les élus sont préoccupés par le changement climatique, ou plus ils se perçoivent comme informés sur le sujet, plus ils placent la préservation de l'environnement au cœur de leur mandat.

	Préoccupation personnelle face au changement climatique et priorisation de l'enjeu de préservation de l'environnement dans leur mandat 1 : pas du tout préoccupé(e), 10 : très fortement préoccupé(e)			
	Total	1 à 6	7 à 8	9 à 10
Part d'élus priorisant l'enjeu de préservation de l'environnement dans leur mandat	53 %	40 %	51 %	58 %

	Niveau de connaissances perçu concernant les enjeux environnementaux du territoire et les leviers d'action à disposition et priorisation de l'enjeu de préservation de l'environnement dans leur mandat Sur une échelle de 1 à 10			
	Total	1 à 6	7 à 8	9 à 10
Part d'élus priorisant l'enjeu de préservation de l'environnement dans leur mandat	53 %	47 %	55 %	66 %

2. Enjeux du prochain mandat

	Pourcentage des répondants citant "La préservation de l'environnement" comme l'un des trois enjeux les plus importants du mandat.						
	Total	Très à gauche	À gauche	Centre	Droite	Très à droite	Autre
Mandat actuel	53 %	51 %	57 %	51 %	48 %	47 %	60 %
Prochain mandat	69 %	70 %	80 %	72 %	55 %	71 %	64 %

Près de 7 répondants sur 10 (69 %) déclarent que la préservation de l'environnement doit faire partie des trois enjeux les plus importants à instruire lors du prochain mandat (contre 53 % pour le mandat actuel).

34 % des répondants considèrent même la préservation de l'environnement comme l'enjeu le plus important du prochain mandat (contre 19 % pour le mandat actuel).

Enjeu perçu comme le plus important		
	Mandat actuel	Prochain mandat
Revitalisation du centre-ville ou centre-bourg	21 %	12 %
Préservation de l'environnement sur le territoire	19 %	34 %
Maintien du niveau d'impôts	10 %	5 %
Services de proximité	8 %	9 %
Services pour les personnes âgées	8 %	9 %
Economie et emploi	8 %	9 %
Sécurité et tranquillité publique	7 %	6 %
Plus d'action sociale	6 %	5 %
Actions culturelles et sportives	5 %	2 %
Transports et déplacements	4 %	6 %
Autres	5 %	4 %

La préservation de l'environnement gagne en importance aux yeux des élus municipaux, et ce quelle que soit la taille de leur commune ou leur type de territoire. Les tableaux ci-dessous témoignent de l'évolution de la part d'élus considérant la préservation de l'environnement comme l'un des trois enjeux prioritaires du mandat actuel et prochain, selon la taille de la commune ou leur type de territoire. On constate que, quel que soit le sous-ensemble, la part d'élus augmente pour le prochain mandat.

	Pourcentage des répondants citant "La préservation de l'environnement" comme l'un des trois enjeux les plus importants du mandat.			
Nombre d'habitants de la commune	Moins de 2 000	2 000 à 10 000	10 000 à 100 000	Plus de 100 000
Mandat actuel	54 %	51 %	53 %	60 %
Prochain mandat	69 %	70 %	77 %	59 %

	Pourcentage des répondants citant "La préservation de l'environnement" comme l'un des trois enjeux les plus importants du mandat.					
Type de territoire	Territoire rural	Territoire urbain	Métropole	Territoire littoral	Territoire de montagne	Territoire Périurbain
Mandat actuel	52 %	51 %	50 %	59 %	60 %	57 %
Prochain mandat	67 %	72 %	72 %	76 %	75 %	75 %

3. Prise en compte de la transition énergétique et climatique

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure considérez-vous avoir pris en compte la transition énergétique et climatique dans votre action pour la collectivité ?

1 : aucune prise en compte de ces enjeux durant mon mandat, 10 : la transition énergétique et climatique a été au cœur de mon mandat

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2 %	2 %	4 %	5 %	13 %	15 %	23 %	21 %	8 %	6 %
42 %					58 %				

En moyenne, les élus municipaux s'accordent une note de 6,6/10. Plus de la moitié (58 %) des élus municipaux considèrent avoir particulièrement pris en compte la transition énergétique et climatique au cours de leur mandat (note d'au moins 7/10).

Quelle que soit leur préférence partisane, la grande majorité des répondants s'accorde au moins la note de 5/10. C'est le cas pour 85 % des répondants ayant une préférence partisane à gauche ou très à gauche, 88 % pour ceux du centre, à droite ou très à droite, et enfin pour 85 % des répondants qui ne déclarent pas de préférence partisane.

Préférence partisane	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Très à gauche	5 %	14 %	0 %	11 %	14 %	17 %	5 %	21 %	2 %	11 %
Gauche	1 %	3 %	5 %	5 %	14 %	14 %	20 %	20 %	9 %	9 %
Centre	2 %	1 %	3 %	6 %	10 %	16 %	19 %	25 %	10 %	8 %
Droite	2 %	2 %	4 %	5 %	12 %	14 %	29 %	17 %	10 %	5 %
Très à droite	0 %	1 %	2 %	5 %	12 %	12 %	37 %	25 %	3 %	3 %
Autre	3 %	3 %	3 %	5 %	12 %	17 %	23 %	21 %	8 %	4 %

On remarque la même dynamique quel que soit le type de territoire des répondants. En effet, 84 % des élus de montagne, 85 % des élus du littoral, 86 % des élus ruraux, 87 % des élus périurbains et 91 % des élus urbains s'octroient au moins la note de 5/10.

Type de territoire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Rural	2 %	3 %	4 %	6 %	14 %	17 %	23 %	20 %	7 %	5 %
Urbain	2 %	2 %	2 %	2 %	8 %	11 %	20 %	26 %	12 %	4 %
Littoral	2 %	3 %	7 %	4 %	10 %	13 %	22 %	20 %	14 %	6 %
Montagne	2 %	2 %	5 %	6 %	10 %	15 %	19 %	28 %	5 %	7 %
Périurbain	2 %	3 %	3 %	5 %	10 %	12 %	24 %	22 %	12 %	7 %

La dynamique se confirme également quelle que soit la taille de la commune du répondant : la majorité se donne la note d'au moins 5 sur 10. C'est le cas de 85 % des répondants élus dans une commune de moins de 2 000 habitants, 87 % dans une commune de 2000 à 10 000 habitants, 91 % dans une commune de 10 000 à 100 000 habitants et enfin 89 % dans une ville de plus de 100 000 habitants. Plus la taille de sa commune augmente, plus un élu estime avoir particulièrement pris en compte la transition énergétique et climatique au cours de son mandat.

Nombre d'habitants	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Moins de 2 000	2 %	3 %	4 %	6 %	14 %	16 %	23 %	20 %	7 %	5 %
2 000 à 10 000	2 %	2 %	3 %	5 %	11 %	15 %	24 %	20 %	10 %	7 %
10 000 à 100 000	2 %	2 %	3 %	2 %	8 %	10 %	19 %	27 %	15 %	12 %
Plus de 100 000	0 %	3 %	5 %	3 %	3 %	2 %	17 %	25 %	13 %	29 %

4. Motivations pour agir

Quelles sont les raisons qui vous motivent personnellement à agir en faveur de la transition énergétique et climatique de votre territoire ?

Améliorer la qualité de vie, la santé et le cadre de vie de la population	77 %
Diminuer les dépenses énergétiques	75 %
Protéger la population des effets du dérèglement climatique	62 %
Contribuer à l'effort de neutralité carbone	54 %
Réduire les risques sur les biens (dégâts matériels, inassurabilité)	24 %
Améliorer l'image et l'attractivité du territoire	20 %
Bénéficier d'aides et de subventions disponibles	18 %
Créer des emplois locaux non délocalisables	16 %
Satisfaire aux obligations réglementaires	14 %
Répondre à des demandes fortes de la part des citoyens	10 %
Autre	2 %
Je ne souhaite pas m'engager pour plus de transition énergétique et climatique dans mon territoire	2 %

L'amélioration de la qualité de vie de la population et la diminution des dépenses énergétiques sont les deux motivations principales des élus municipaux pour mettre en œuvre la transition énergétique et climatique.

Plus de trois quarts des élus sont motivés en premier lieu par la **qualité de vie de la population** pour mettre en œuvre la transition énergétique et climatique. Plus de trois quarts des élus sont également motivés par le motif très pragmatique de la diminution des dépenses énergétiques.

En revanche, “Répondre à des demandes fortes de la part des citoyens” est une motivation faible (10 %) pour les élus municipaux.

Les élus des territoires urbains et de métropole sont beaucoup plus nombreux à être motivés par l'amélioration de qualité de vie en premier lieu : 90 % et 97 % contre 77 % en moyenne.

	Total	Territoire rural	Territoire urbain	Métropole	Territoire littoral	Territoire périurbain
Part des répondants citant “Améliorer la qualité de vie, la santé et le cadre de vie de la population” comme source de motivation	62 %	58 %	80 %	83 %	78 %	84 %

Les élus de métropole, des territoires urbains et du littoral sont davantage motivés pour protéger la population des effets du réchauffement climatique que les élus des territoires ruraux.

Quelle que soit leur préférence partisane, l'amélioration de la qualité de vie de la population et la diminution des dépenses énergétiques sont les deux motivations principales des élus municipaux pour mettre en œuvre la transition énergétique et climatique.

En gras : première source de motivation citée par l'élu.

	Très à gauche	Gauche	Centre	Droite	Très à droite	Autre
Améliorer la qualité de vie, la santé et le cadre de vie de la population	89 %	82 %	77 %	73 %	71 %	75 %
Diminuer les dépenses énergétiques	69 %	74 %	84 %	78 %	69 %	76 %
Protéger la population des effets du dérèglement climatique	58 %	76 %	63 %	54 %	54 %	54 %
Contribuer à l'effort de neutralité carbone	28 %	66 %	62 %	45 %	49 %	47 %
Réduire les risques sur les biens (dégâts matériels, inassurabilité)	17 %	26 %	21 %	21 %	22 %	23 %
Améliorer l'image et l'attractivité du territoire	9 %	20 %	22 %	25 %	21 %	20 %
Bénéficier d'aides et de subventions disponibles	14 %	14 %	15 %	20 %	24 %	21 %
Créer des emplois locaux non délocalisables	21 %	20 %	12 %	15 %	15 %	14 %
Satisfaire aux obligations réglementaires	0 %	11 %	12 %	20 %	15 %	16 %
Répondre à des demandes fortes de la part des citoyens	5 %	9 %	7 %	12 %	6 %	11 %
Autre	5 %	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %
Je ne souhaite pas m'engager pour plus de transition énergétique et climatique dans mon territoire	0 %	0 %	1 %	3 %	5 %	3 %

5. Arguments pour mobiliser

En supposant que vous souhaitiez mobiliser vos électeurs ou vos concitoyens autour d'un projet de transition énergétique et/ou climatique sur votre territoire, quels sont les principaux arguments que vous mettriez en avant pour susciter l'adhésion la plus large possible ?

Baisser la facture d'énergie des logements ou des déplacements	63 %
Préparer l'avenir de nos enfants	60 %
Éviter les pénuries (énergie, alimentation, eau) et les hausses de prix futures	39 %
Protéger les biens et les personnes contre les évènements climatiques	35 %
Réduire les risques pour la santé	30 %
Profiter d'un cadre de vie plus agréable	27 %
Améliorer le confort quotidien	16 %
Créer des emplois locaux non délocalisables	11 %
Bénéficier d'aides et de primes	6 %
Autre	1 %
Je ne mettrais pas en avant d'arguments particuliers	2 %

Parmi les arguments perçus par les élus comme mobilisateurs pour les citoyens, l'argument économique "Baisser la facture d'énergie des logements ou des déplacements" (63 %) arrive en tête, suivi de près par "Préparer l'avenir de nos enfants" (60 %).

Que ce soit par motivation personnelle ou pour répondre aux attentes des citoyens, les élus locaux agissent d'abord par pragmatisme, pour des raisons concrètes de qualité de vie, de santé et de pouvoir d'achat.

La préoccupation personnelle d'un élu face au changement climatique impacte sa perception de l'efficacité des arguments vis-à-vis des citoyens.

		Préoccupation personnelle de l'élu face au changement climatique Sur une échelle de 1 à 10		
Argument perçu comme mobilisateur par l'élu		de 1 à 6	de 7 à 8	de 9 à 10
Baisser la facture d'énergie des logements ou des déplacements		71 %	65 %	59 %
Préparer l'avenir de nos enfants		39 %	61 %	66 %
Éviter les pénuries (énergie, alimentation, eau) et les hausses de prix futures		32 %	38 %	41 %
Protéger les biens et les personnes contre les évènements climatiques		18 %	34 %	41 %
Réduire les risques pour la santé		19 %	29 %	33 %
Profiter d'un cadre de vie plus agréable		32 %	30 %	24 %
Améliorer le confort quotidien		25 %	16 %	13 %

Plus les répondants sont préoccupés par le changement climatique, plus les arguments "Protéger les biens et les personnes contre les évènements climatiques" et "Préparer l'avenir de nos enfants" gagnent particulièrement en importance (+ 23 et + 18), ainsi que "Réduire les risques pour la santé" (+ 14) et "Éviter les pénuries et les hausses de prix futures" (+ 10). Les élus plus préoccupés par le changement climatique semblent donc davantage percevoir comme mobilisateurs des arguments tournés vers l'adaptation aux impacts du changement climatique, tandis que les élus moins préoccupés privilégient des arguments pragmatiques, ancrés dans la vie quotidienne et les gains de confort immédiats.

Les élus des grandes villes sont moins nombreux à considérer la prévention des pénuries et de la hausse des prix comme un argument en faveur de la transition auprès des citoyens. Plus la taille de la commune augmente, plus les répondants jugent la réduction des risques pour la santé comme un argument convaincant auprès des citoyens.

Nombre d'habitants	Moins de 2 000	2 000 à 10 000	10 000 à 100 000	Plus de 100 000
Éviter les pénuries (énergie, alimentation, eau) et les hausses de prix futures	41 %	36 %	31 %	17 %
Réduire les risques pour la santé	27 %	35 %	40 %	56 %

6. Perception de la population

Selon vous, votre action en faveur de la transition est jugée par la population...

Je ne sais pas	39 %
Adaptée	35 %
Insuffisante	16 %
Excessive	9 %

Plus d'un élu interrogé sur trois ne sait pas comment est perçue son action en faveur de la transition par la population. Parmi les répondants, cela est encore plus marqué chez les femmes, les élus des communes de moins de 2 000 habitants, les élus des communes rurales, chez les conseillers municipaux de la majorité, chez les élus de plus de 50 ans ou ayant réalisé un seul mandat, quelle que soit la préférence partisane.

35 % des répondants pensent que leur action est perçue comme adaptée, et 16 % comme insuffisante. Ces chiffres sont à mettre au regard de l'étude "Ma commune, mon maire et moi" publiée par Odoxa en septembre 2025¹. Selon cette étude, 77 % des citoyens estiment que leur maire n'en fait pas assez en matière de transition écologique. Parmi eux, 33 % considèrent que c'est parce qu'il manque de moyens et 44 % pensent que c'est parce que ce n'est pas une priorité de son action.

S'agissant des élus ayant le sentiment que leur action est perçue de façon adaptée par la population, ils sont plus nombreux chez les élus homme, les élus de plus de 2 000 habitants, les élus des territoires urbains et périurbains, chez les maires, les présidents d'intercommunalité, ceux ayant 5 mandats ou plus, les élus ayant une préférence partisane au centre et à droite.

L'outremer se démarque particulièrement, avec 39 % de répondants considérant que leur action est jugée comme insuffisante par leur population.

¹ <https://www.odoxa.fr/wp-content/uploads/2025/09/ICI-Ma-commune-mon-maire-et-moi-Volet-Environnement-Septembre-2025.pdf>

3. Les élus locaux et le changement climatique

1. Perception des impacts du changement climatique sur le territoire

Sur une échelle de 1 à 10, comment percevez-vous les impacts du changement climatique sur votre territoire ?

1 : aucun impact sur mon territoire, 10 : impacts multiples et extrêmes.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 %	2 %	6 %	9 %	16 %	22 %	24 %	15 %	3 %	1 %
34 %					66 %				

Les répondants déclarent en majorité percevoir déjà les effets du changement climatique sur leur territoire, 66 % des répondants estimant cette perception à au moins 6 sur 10.

Les élus du Sud-Est et du Sud-Ouest déclarent percevoir plus d'effets du changement climatique que les autres (respectivement 77 % et 68 % se situant à au moins 6 sur 10), contre 53 % pour les élus d'Île-de-France. Ces effets sont également davantage perçus par les élus des territoires de montagne, de métropoles et de territoires littoraux.

Plus les répondants estiment avoir un fort niveau de connaissances, plus ils perçoivent d'effets du changement climatique.

Niveau de connaissances environnementales et climatiques Sur une échelle de 1 à 10			
Perception des impacts climatiques Sur une échelle de 1 à 10	Faible/moyen (1 à 6 sur 10)	Élevé (7 à 8 sur 10)	Très élevé (9 à 10 sur 10)
Faible/moyen (1 à 6 sur 10)	68 %	51 %	41 %
Élevé (7 à 8 sur 10)	29 %	44 %	46 %
Très élevé (9 à 10 sur 10)	3 %	5 %	13 %

2. Phénomènes climatiques déjà observés

Parmi les phénomènes suivants, lesquels se sont déjà produits sur votre territoire ?

Phénomènes	Déjà observés
Les canicules	84 %
La sécheresse et les pénuries d'eau	66 %
Les tempêtes et vents violents	55 %
Les inondations et fortes précipitations	51 %
Le changement de la biodiversité	47 %
Le retrait-gonflement des argiles	41 %
Les gels insuffisants	29 %
Les gels tardifs	27 %
L'érosion des sols	19 %
Les incendies	17 %
L'augmentation des maladies (hommes, animaux)	13 %
Autres	4 %
Aucun	0,3 %

Tous les répondants indiquent que leur territoire a déjà été touché par au moins un phénomène climatique. En termes de phénomènes déjà survenus sur le territoire, la grande majorité des élus citent les canicules et les enjeux liés à l'eau. Les femmes citent nettement plus de phénomènes climatiques que les hommes (par exemple 71 % contre 64 % pour la sécheresse et les pénuries d'eau, ou encore 61 % contre 53 % pour les tempêtes et vents violents). Les élus du Sud citent également plus de phénomènes climatiques que ceux du Nord, en particulier les canicules (93 % dans le Sud-Ouest contre 74 % dans le Nord-Ouest).

Plus surprenant : les élus de moins de 50 ans citent en moyenne un phénomène de plus que les élus de plus de 50 ans, et sont donc en moyenne systématiquement plus nombreux à citer chacun des phénomènes. Même constat du côté des nouveaux élus par rapport à ceux ayant exercé plusieurs mandats (+ 0,5 phénomène cité en moyenne), soulignant le fait que la perception des phénomènes n'est pas liée à l'ancienneté et/ou au nombre d'années en exercice.

3. Phénomènes climatiques susceptibles de s'aggraver

Parmi les phénomènes suivants, lesquels sont susceptibles de s'aggraver dans leur fréquence et/ou leur intensité avec le changement climatique sur votre territoire ?

Phénomènes	Déjà observés	Susceptibles de s'aggraver
Les canicules	84%	85%
La sécheresse et les pénuries d'eau	66%	83%
Les tempêtes et vents violents	55%	62%
Les inondations et fortes précipitations	51%	61%
Le changement de la biodiversité	47%	64%
Le retrait-gonflement des argiles	41%	39%
Les gels insuffisants	29%	33%
Les gels tardifs	27%	26%
L'érosion des sols	19%	28%
Les incendies	17%	38%
L'augmentation des maladies (hommes, animaux)	13%	28%
Autres	2,1%	4,1%
Aucun	0,1%	0,3%

Les valeurs augmentent pour quasiment tous les phénomènes, ce qui signifie que les répondants ont bien intégré l'idée d'une augmentation de la fréquence ou de l'intensité des phénomènes climatiques dû au dérèglement climatique.

Concernant les phénomènes susceptibles de s'aggraver avec le changement climatique, les élus citent en majorité les canicules, la sécheresse et les pénuries d'eau, mais également le changement de biodiversité.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à considérer que les phénomènes risquent de s'aggraver (elles sont par exemple 70 % contre 59 % s'agissant des tempêtes et vents violents, ou encore 68 % contre 58 % s'agissant des inondations et fortes précipitations). Même constat chez les jeunes élus : ils sont par exemple 89 % à considérer que les canicules vont s'aggraver, contre 83 % d'élus plus âgés, ou encore 72 % contre 61 % s'agissant du changement de la biodiversité.

4. Evolution des conditions de vie sur le territoire

Sans mesure d'atténuation ou d'adaptation, comment le changement climatique affectera-t-il selon vous les conditions de vie sur votre territoire d'ici 20 ans ?

Les conditions de vie deviendront difficiles, avec des difficultés ponctuelles pour la	60 %
--	------

population	
Les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles, avec des difficultés quotidiennes pour la population	18 %
Les conditions de vie seront modifiées mais la population s'y adaptera sans difficulté	16 %
Autre	1%
Je ne sais pas	5 %

Sans mesure d'atténuation ou d'adaptation, la grande majorité des répondants (78 %) estime que les conditions de vie sur son territoire deviendront difficiles voire extrêmement pénibles. Les élus de grandes communes expriment davantage d'inquiétude que les élus de petites communes : 26 % des répondants des communes supérieures à 10 000 habitants indiquent que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles, avec des difficultés quotidiennes pour la population, contre 17 % des communes inférieures à 10 000 habitants.

5. Pression sur les ressources

Votre territoire a-t-il déjà subi une pression sur l'une des ressources suivantes ?

Plusieurs réponses possibles

Eau	73 %
Production agricole	36 %
Sol	19 %
Bois	16 %
Électricité	10%
Sans réponse	11 %

Concernant la pression sur les ressources du territoire, les élus citent majoritairement l'eau (73 %), puis la production agricole (36 %). Plus un élu se déclare préoccupé par le changement climatique, plus il estime que son territoire a subi une pression sur au moins une ressource.

Ces enjeux sont au cœur du dernier rapport publié dans le cadre du programme Territoires du Shift Project : ["Eau, sol, biomasse, énergies : Planifier la décarbonation par les ressources locales"](#) (2025).

6. Actions mises en oeuvre

Parmi les actions d'adaptation listées ci-dessous, diriez-vous qu'elles sont pertinentes pour votre territoire ? Sont-elles effectivement mises en place ?

Actions	Pertinence	Mise en place
Tenir compte du climat futur dans la construction et la rénovation des bâtiments publics	93 %	56 %
Accélérer la rénovation des réseaux d'eau	89 %	64 %

Tenir compte du climat futur dans les documents d'urbanisme et lors des opérations d'aménagement	89 %	46 %
Renforcer la politique de prévention et de gestion des risques naturels	88 %	48 %
Impliquer et sensibiliser les citoyens et les acteurs économiques	88 %	38 %
Renforcer la protection des ressources en eau (captages)	86 %	56 %
Mettre en place un suivi et une évaluation des actions	80 %	24 %
Créer les conditions d'une coopération interterritoriale	79 %	30 %
Désimperméabiliser les sols	72 %	53 %
Intégrer l'adaptation dans les opérations de maintenance et de modernisation des transports en commun	61 %	32 %

L'ensemble des mesures d'adaptation listées sont citées comme pertinentes pour au moins 70 % des répondants, à l'exception de l'adaptation des transports en commun, qui est davantage jugée non pertinente par les communes de moins de 2 000 habitants qui ne disposent probablement pas d'infrastructures de transports en commun.

Plus les répondants sont personnellement préoccupés par le changement climatique, et plus ils estiment avoir de bonnes connaissances en la matière, plus les actions d'adaptation leur semblent pertinentes.

Si la pertinence des mesures d'adaptation est globalement reconnue, la mise en place de ces mesures est nettement plus faible : seuls 30 % des élus ont créé les conditions d'une coopération interterritoriale en matière d'adaptation, et seuls 24 % ont mis en place un suivi et une évaluation des actions. Si 88 % des répondants estiment qu'il est pertinent d'impliquer et de sensibiliser les citoyens et les acteurs économiques aux enjeux d'adaptation, seuls 38 % des élus mettent en œuvre de telles actions de sensibilisation.

Ces résultats mettent en évidence un écart entre les niveaux de pertinence perçue et les niveaux de mise en œuvre effective, traduisant l'existence d'obstacles entre l'intention et le passage à l'acte. Ils suggèrent une évolution du contexte, dans lequel l'enjeu ne réside plus uniquement dans la reconnaissance du bien-fondé des démarches d'adaptation, mais de plus en plus dans la création des conditions permettant leur déploiement effectif.

Les petites communes sont particulièrement démunies en matière d'adaptation : par exemple, si 89 % des élus de communes de moins de 500 habitants estiment la rénovation des réseaux d'eau comme pertinente, seuls 59 % d'entre eux l'ont effectivement mise en œuvre.

4. Les élus locaux, la souveraineté énergétique et la décarbonation

1. Perception de la dépendance de la France aux énergies fossiles

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure la dépendance de la France aux énergies fossiles vous semble-t-elle préoccupante ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 %	1 %	4 %	3 %	10 %	10 %	17 %	25 %	14 %	15 %
70 %									

Les répondants déclarent un niveau de préoccupation élevé concernant la dépendance nationale aux énergies fossiles, avec une note moyenne proche de 7/10. Près de 70 % des élus se situent dans des niveaux de préoccupation élevés (notes 7 à 10). Ce niveau de préoccupation est plus fréquent parmi les élus les plus jeunes : 81 % parmi les moins de 30 ans, contre 68 % au-delà de 70 ans. Ces niveaux restent néanmoins relativement élevés pour toutes ces catégories, ce qui indique que la souveraineté énergétique n'est pas perçue comme un enjeu réservé aux grandes villes ou aux métropoles.

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure votre territoire est-il concerné par les enjeux suivants ?

Enjeux	Répondants concernés à très concernés
Fluctuations du prix des énergies fossiles	58 %
Manque de maîtrise locale de la production et de la consommation d'énergie	56 %
Difficulté à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation de ces énergies fossiles	56 %
Difficulté d'accès aux énergies fossiles	32 %

Les élus perçoivent davantage les enjeux économiques et les enjeux de gouvernance liés à l'énergie que les problèmes d'approvisionnement physique. L'enjeu "Fluctuations du prix des énergies fossiles" est un bruit de fond partagé à plus de 58 %, par tous les profils : les disparités entre élus de petites ou grandes communes, de communes rurales ou urbaines, ou encore en termes de préférences partisanes, sont faibles. Même constat pour l'enjeu "Manque de maîtrise locale de la production et de la consommation d'énergie".

2. Leviers d'action et freins à leur mise en oeuvre

Parmi les actions ci-dessous, diriez-vous qu'elles sont pertinentes pour votre territoire ? Sont-elles effectivement mises en place ?

Actions	Pertinence	Mise en place

Pérenniser les mesures de sobriété énergétique dans les bâtiments publics	94 %	58 %
Planifier la rénovation performante des bâtiments de la collectivité	93 %	55 %
Soutenir la rénovation complète et performante des logements	92 %	36 %
Impliquer et sensibiliser les citoyens et les entreprises	88 %	28 %
Impliquer et former tous les agents	85 %	34 %
Développer les infrastructures de production d'énergies renouvelables	84 %	48 %
Mettre en place une politique d'achats responsables	84 %	41 %
Développer les infrastructures nécessaires à la mobilité active et aux transports collectifs	83 %	36 %
Évaluer les baisses des émissions des gaz à effet de serre (GES) grâce aux actions mises en place	80 %	21 %
Suivre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) du territoire	75 %	26 %
Réaliser le bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la collectivité	73 %	32 %
Dans les cantines, remplacer plus souvent la viande par des protéines végétales	60 %	50 %

Hormis la végétalisation des menus à la cantine, toutes les actions sont jugées pertinentes à hauteur d'au moins 70 %. Les actions les plus plébiscitées sont celles qui concernent les bâtiments (sobriété dans les bâtiments publics 94 %, rénovation des bâtiments publics 93 %, soutien à la rénovation des logements 92 %). Les actions liées au suivi de la baisse des émissions se placent en avant-dernier (suivi de la baisse des émissions du territoire 75 %, et de la collectivité 73 %), ce qui souligne que **les élus privilégièrent avant tout des leviers pragmatiques, répondant directement à des enjeux concrets de qualité de vie ou de pouvoir d'achat**, plutôt que des démarches plus conceptuelles et moins directement opérationnelles, centrées sur le suivi et l'évaluation des performances environnementales.

La végétalisation des menus à la cantine est l'action la moins consensuelle. **Les élus qui estiment avoir un bon niveau de connaissances sur les enjeux environnementaux et climatiques** (note de 7 à 10 à la question "Comment estimez-vous votre niveau de connaissances sur les enjeux environnementaux et climatiques ?") **sont, en proportion, systématiquement plus nombreux à reconnaître la pertinence d'une action** que ceux qui se donnent une note de 1 à 6 à la même question.

Les leviers d'action autour des bâtiments publics sont cités comme étant les plus mis en place par les élus (58 % pour la sobriété, et 55 % pour la rénovation). Les leviers d'action portant sur l'évaluation et le suivi de la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont à l'inverse les moins cités comme étant mis en place (32 % pour la réalisation du BEGES, 26 % pour le suivi des émissions territoriales, et 21 % pour le suivi de la baisse des émissions). En dehors des actions liées à l'évaluation et au suivi de la baisse des émissions de GES, les élus des communes rurales de moins de 500 habitants considèrent que les actions sont moins mises en place que les autres élus. **Les élus qui estiment avoir un bon niveau de connaissances sur les enjeux**

environnementaux et climatiques (note de 7 à 10 à la question “Comment estimez-vous votre niveau de connaissances sur les enjeux environnementaux et climatiques ?”) **sont, en proportion, systématiquement plus nombreux à mettre en place une action que les autres.**

S’agissant des actions pertinentes mais qui ne sont pas mises en place, quels sont les trois principaux freins identifiés ?

#	Freins	Total	Moins de 2 000	2 000 à 10 000	10 000 à 100 000	Plus de 100 000
1	Les freins sont plus du côté de la collectivité	59 %	58 %	59 %	63 %	62 %
2	Priorités aux urgences quotidiennes	57 %	58 %	57 %	48 %	35 %
3	Manque de connaissances ou de compétences	41 %	43 %	41 %	30 %	21 %
4	Peu d'accompagnement	39 %	41 %	38 %	24 %	17 %
5	Sentiment d'impuissance	20 %	22 %	16 %	15 %	14 %
6	Manque d'exemples concrets	13 %	13 %	12 %	9 %	8 %
7	Manque de réseau	8 %	9 %	6 %	5 %	2 %
8	Crainte de l'impopularité	7 %	6 %	8 %	9 %	14 %
9	Risque électoral	4 %	3 %	5 %	8 %	8 %

Les élus considèrent que les freins se situent avant tout au niveau de la collectivité (moyens financiers, etc.), plutôt que du côté de leurs propres freins personnels. Ce constat est relativement plus répandu chez les élus de grandes collectivités (premier frein pour 38 % des élus de communes de plus de 100 000 habitants, contre 28 % pour les communes de moins de 10 000 habitants). Les freins 2, 3, 4, 5, 7 (“Priorités aux urgences quotidiennes”, “Manque de connaissances ou de compétences”, “Peu d'accompagnement”, “Sentiment d'impuissance”, “Manque de réseau”) sont principalement remontés par les élus des petites communes (moins de 2 000 habitants) alors que les freins 8 et 9 (“Crainte de l'impopularité”, “Risque électoral”) sont principalement mis en avant par les élus des communes plus grandes. Les élus de moins de 50 ans mettent davantage en avant le frein “Les freins sont plus du côté de la collectivité” que ceux de plus de 50 ans, qui pointent davantage des freins liés au “Manque de connaissances ou de compétences” et aux “Priorités aux urgences quotidiennes”.

La question des freins dépasse les préférences partisanes.

#	Freins	Total	Gauche	Centre	Droite
1	Les freins sont plus du côté de la collectivité	59%	63%	58%	61%
2	Priorités aux urgences quotidiennes	57%	54%	57%	60%
3	Manque de connaissances ou de compétences	41%	39%	40%	42%
4	Peu d'accompagnement	39%	38%	37%	36%
5	Sentiment d'impuissance	20%	21%	23%	18%
6	Manque d'exemples concrets	13%	12%	15%	12%
7	Manque de réseau	8%	9%	9%	7%
8	Crainte de l'impopularité	7%	9%	9%	7%
9	Risque électoral	4%	4%	4%	5%

3. Besoins des élus pour aller plus loin

De quoi auriez-vous personnellement besoin pour accélérer la transition énergétique et climatique sur votre territoire ?

De la documentation sur des retours d'expériences réussies d'autres communes	46 %
De formations courtes et pratiques, adaptées au contexte local	44 %
D'un service d'expertise régionale pour répondre aux questions techniques en temps réel	39 %
D'éléments de communication pour convaincre la population	39 %
De visites sur site de communes ayant déjà mis en place des actions	36 %
De kits méthodologiques simples (guides, fiches projet, modèles de délibération)	36 %
De réseaux de maires pour partager expériences et bonnes pratiques	32 %
D'outils pour associer les acteurs locaux et ainsi créer un portage collectif	31 %
Davantage d'échanges et de collaborations avec des scientifiques	28 %
Je ne souhaite pas engager ou accélérer plus la transition climatique et énergétique de mon territoire	4 %
Autre	12 %

Près de la moitié des élus interrogés plébiscite avant tout un besoin de connaissance sur des expériences réussies ailleurs. En particulier, la documentation sur des retours d'expériences réussies d'autres communes, les éléments de communication pour convaincre la population, les kits méthodologiques simples, ou encore les outils pour associer les acteurs locaux sont relativement plus plébiscités par les élus des communes entre 2 000 et 50 000 habitants.

Les élus des territoires périurbains et littoraux plébiscitent relativement plus de leviers que les autres territoires. Les conseillers municipaux de la majorité ou de l'opposition plébiscitent relativement plus de leviers que les maires. Les jeunes élus plébiscitent relativement plus de leviers que les plus âgés. Les élus ayant fait un seul mandat plébiscitent relativement plus de leviers que ceux en ont fait davantage.

5. Planification, coopération et gouvernance

1. Documents de planification

Dans quelle mesure les documents suivants vous sont-ils utiles dans l'exercice de votre mandat ?

Documents	Totallement inutile	Plutôt inutile	Plutôt utile	Très utile	Je ne connais pas assez pour me prononcer	Je ne souhaite pas répondre
Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)	5 %	13 %	35 %	16 %	27 %	2 %
Plan local d'urbanisme (PLU, PLUi) / Programme local de l'habitat (PLH)	5 %	14 %	44 %	31 %	4 %	2 %
Plan de déplacements urbains (PDU)	10 %	13 %	28 %	14 %	28 %	6 %
Projets alimentaires territoriaux (PAT)	6 %	13 %	36 %	19 %	22 %	3 %
Zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)	12 %	20 %	34 %	13 %	17 %	2 %
Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)	8 %	18 %	34 %	11 %	29 %	2 %
Schéma de cohérence territoriale (SCoT)	7 %	16 %	45 %	16 %	14 %	2 %
Plan de prévention des risques (PPR) / Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)	4 %	11 %	42 %	33 %	9 %	1 %

On remarque que **les élus municipaux sont nombreux** (19 % en moyenne, tout document confondu) à **ne pas connaître suffisamment le document cité pour s'exprimer**. Les élues femmes répondent plus fréquemment “Je n'en connais pas suffisamment le contenu pour me prononcer” que les élus hommes.

		Réponse “Je n'en connais pas suffisamment le contenu pour me prononcer”
Documents	Élu	Élue
Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)	26 %	30 %
Plan local d'urbanisme (PLU, PLUi) / Programme local de l'habitat (PLH)	4 %	5 %
Plan de déplacements urbains (PDU)	27 %	32 %
Projets alimentaires territoriaux (PAT)	22 %	23 %
Zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)	16 %	21 %
Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)	26 %	36 %
Schéma de cohérence territoriale (SCoT)	13 %	16 %
Plan de prévention des risques (PPR) / Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)	9 %	10 %

2. Interactions avec les autres niveaux administratifs

S'agissant des enjeux climatiques et énergétiques sur votre territoire, comment qualifiez-vous les interactions entre votre commune et :

	Constructives	Neutres	Bloquantes
Autres communes (si vous répondez au titre de l'EPCI)	39 %	52 %	9 %
EPCI (si vous répondez au titre de votre commune)	52 %	37 %	11 %
Département	37 %	54 %	9 %
Région	34 %	54 %	12 %
Services de l'Etat	30 %	50 %	20 %

Le couple commune-intercommunalité est celui dont les interactions sont jugées par les répondants les plus constructives (52 % du point de vue des élus communaux, et 39 % des élus du bloc communal). Plus l'échelon s'éloigne de la commune, plus la part de répondants jugeant les relations constructives diminue.

Pour chaque échelon, environ 1 élu sur 10 perçoit l'interaction comme bloquante, à l'exception des services de l'État où la part monte à 2 élus sur 10.

L'expérience, qu'elle soit liée aux nombres de mandats ou à de plus fortes interactions en tant que maire ou président d'intercommunalité, nourrit la qualité des interactions. En effet, les maires, les présidents et les vice-présidents d'intercommunalité ont tendance à percevoir les interactions avec les différents échelons de gouvernance comme davantage constructives. De même, plus il a réalisé de mandats, plus un répondant perçoit les interactions, tout échelon confondu, comme constructives.

3. Besoins vis-à-vis d'autres acteurs

E3. De quoi avez-vous le plus besoin de la part des acteurs suivants pour vous aider dans la transition énergétique et climatique de votre territoire ?

	Portage politique	Expertise technique	Financement	Relais auprès de la population	Non pertinent
Association d'élus	29 %	26 %	21 %	13 %	11 %
Associations environnementales	5 %	43 %	9 %	31 %	11 %
Ministère(s) compétent(s)	13 %	14 %	62 %	3 %	8 %
Les Agences d'État (ADEME, CEREMA, ANCT, ...)	3 %	44 %	41 %	5 %	6 %
La Région	11 %	5 %	74 %	4 %	6 %
Le Département	13 %	7 %	68 %	6 %	6 %
Consultants indépendants	1 %	61 %	6 %	7 %	24 %
Entreprises de service public et/ou de travaux publics	2 %	64 %	8 %	5 %	21 %
Acteurs économiques du territoire	10 %	23 %	28 %	20 %	19 %
Organisations académiques et scientifiques	4 %	60 %	4 %	18 %	14 %
Artistes	5 %	2 %	3 %	51 %	38 %

Les besoins priorisés par les élus auprès du plus grand nombre d'acteurs sont l'expertise technique et le financement.

Les élus municipaux recherchent de l'expertise technique en priorité auprès d'entreprises de service public et/ou de travaux publics, de consultants indépendants, d'organisations académiques et

scientifiques, des Agences d'État (ADEME, CEREMA, ANCT, etc.) et d'associations environnementales, ce qui peut-être surprenant pour ce dernier acteur dont le rôle traditionnel est plutôt le relais auprès de la population. Ce constat est globalement partagé, quel que soit le nombre d'habitants de la commune ou le type de territoire.

Les répondants déclarent rechercher du financement davantage auprès d'autres échelons territoriaux comme la Région et le Département ainsi que l'État via les Ministère(s) compétent(s) et les Agences d'État (ADEME, CEREMA, ANCT, ...).

Moins les élus municipaux sont préoccupés par le changement climatique, moins ils sont susceptibles d'exprimer le besoin prioritaire d'expertise technique auprès des acteurs listés ci-dessus. Pour chacun des acteurs cités dans le questionnaire, les élus moins préoccupés par le changement climatique sont toujours plus nombreux à les considérer comme "non pertinents". En revanche, le niveau de connaissance perçue du changement climatique ne semble pas avoir d'impact majeur sur l'expression des besoins des élus municipaux interrogés.

Les élus des grandes villes, de territoires urbains et de montagne déclarent avoir particulièrement besoin de portage politique de la part des associations d'élus (37 à 50 % contre 29 % en moyenne). Les présidents d'intercommunalité déclarent avoir largement plus besoin de portage politique de la part des associations d'élus que les maires (63 % contre 28 %).

4. Priorité du prochain quinquennat

Pensez-vous que la transition énergétique et climatique des territoires doive faire partie des priorités du/de la prochain(e) Président(e) de la République ?

L'écrasante majorité (89 %) des répondants pense que la transition énergétique et climatique doit faire partie des priorités du/de la prochain(e) Président(e) de la République.

Conclusion

Les résultats de cette enquête mettent en évidence un engagement clair, massif et transpartisan des maires et des élus municipaux en faveur de la transition climatique et énergétique. Près de 90 % des répondants considèrent avoir pris en compte ces enjeux dans le cadre de leur mandat, et cet engagement dépasse largement les préférences partisanes ainsi que les différences entre territoires urbains, périurbains et ruraux. Loin de confirmer l'hypothèse d'un « backlash écologique », ces résultats montrent au contraire que la transition constitue une préoccupation centrale pour les élus locaux, déjà intégrée à l'action publique et appelée à se renforcer dans les priorités des mandats à venir.

Cet engagement repose avant tout sur des considérations pragmatiques, directement liées à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des habitants, à la maîtrise des dépenses énergétiques et à la protection des territoires face aux effets déjà perceptibles du dérèglement climatique. La transition est ainsi perçue moins comme un objectif abstrait que comme un levier concret d'action au service du quotidien des populations et de la résilience des territoires. Cela se traduit par une forte adhésion aux actions apportant des bénéfices tangibles et immédiats, notamment dans les domaines du bâtiment, de l'énergie et des mobilités.

Pour autant, l'enquête met en lumière un écart significatif entre la reconnaissance de la pertinence des actions de transition et leur mise en œuvre effective. Ce décalage ne relève pas d'une réticence de principe, mais traduit principalement des contraintes opérationnelles et capacitaires. Le manque de moyens, l'accumulation des urgences quotidiennes, le déficit de temps ou de compétences, ainsi que l'instabilité des cadres réglementaires et des dispositifs de soutien, constituent les principaux freins identifiés. Ces éléments contribuent à ralentir le passage de l'intention à l'action, en particulier pour les transformations les plus structurantes.

Dans ce contexte, les attentes exprimées par les élus témoignent d'une volonté forte d'aller plus loin. Leurs besoins portent en priorité sur un renforcement de l'accompagnement, à travers l'accès à des formations adaptées, à une expertise technique accessible, à des retours d'expériences concrets et à des outils facilitant la mise en œuvre des actions. Ces résultats suggèrent ainsi que l'enjeu principal ne réside plus dans la reconnaissance des objectifs de la transition, désormais largement partagés, mais dans la création des conditions permettant leur déploiement à l'échelle locale.

Enfin, l'enquête souligne l'importance de renforcer le dialogue et la compréhension mutuelle entre les élus et leurs administrés, dans un contexte où une part significative des élus déclare manquer de visibilité sur la perception de leur action par la population. La transition climatique et énergétique apparaît ainsi comme un chantier pleinement légitimé sur le plan politique, dont l'accélération dépend désormais de la capacité collective à lever les obstacles opérationnels identifiés et à soutenir, de manière cohérente, stable et durable, l'action des collectivités territoriales.

Structure de l'échantillon

1. Profil individuel

- **Genre**

L'échantillon est constitué de 71 % d'hommes et de 29 % de femmes, contre respectivement 58 % et 42 % dans la population globale des élus municipaux². Parmi les répondants maires, 80 % sont des hommes, et 20 % sont des femmes, une répartition que l'on retrouve dans la population globale de maires en France.

- **Âge et niveau d'activité**

Parmi les répondants, 6 % ont moins de 40 ans et 47 % ont plus de 60 ans, contre respectivement 13 % et 39 % pour l'ensemble de la population des élus municipaux³. 59 % sont actifs et 26 % sont retraités, contre 24 % pour l'ensemble des élus municipaux.

2. Profil du territoire

- **Département et Région**

L'ensemble des départements français sont représentés parmi les répondants, à l'exception des DROM où seules la Réunion et la Polynésie française sont représentées. Isère, Haute-Garonne, Gironde, Meurthe-et-Moselle ou encore Bas-Rhin sont les départements qui comptent le plus grand nombre de répondants.

L'ensemble des Régions sont représentées, avec un plus fort nombre de répondants en Auvergne-Rhône-Alpes, en Occitanie, dans le Grand-Est et en Nouvelle-Aquitaine.

- **Taille de la commune**

La structure de notre échantillon reflète une sous-représentation des communes de moins de 2000 habitants, que nous avons réduite en procédant à un redressement sur la base du nombre d'élus par taille de commune (voir Méthodologie ci-dessus).

Structure de l'échantillon avant redressement

Moins de 500	551
Entre 500 et 1 999	823
Entre 2 000 et 4 999	567
Entre 5 000 et 9 999	410
Entre 10 000 et 49 999	420
Entre 50 000 et 99 999	82
Plus de 100 000	63

² [Bilan de l'application des règles de la parité aux élections municipales | vie-publique.fr](#)

³ [Les collectivités locales en chiffres 2023](#)

- Catégorie de territoire**

Dans quelle(s) catégorie(s) de territoire se situe votre commune ?
(Plusieurs réponses possibles) - réponses avant redressement

Territoire rural	1717	59 %
Territoire péri-urbain	875	30 %
Territoire urbain	383	13 %
Territoire de montagne	166	6 %
Territoire littoral	139	5 %
Métropole	75	3 %
Outre-mer	10	0,3 %

3. Mandat

Quel(s) mandat(s) exercez-vous ?
(Plusieurs réponses possibles) - réponses avant redressement

Maire	950	33 %
Conseiller(e) municipal(e) de la majorité	881	30 %
Adjoint(e)	797	27 %
Conseiller(e) communautaire	355	12 %
Vice-président(e) d'intercommunalité	325	11 %
Conseiller(e) municipal(e) d'opposition	270	9 %
Conseiller(e) communautaire d'opposition	59	2 %
Président(e) d'intercommunalité	39	1 %

- Délégation**

Parmi les répondants ayant au moins une délégation (hors maires), 44 % ont une délégation en lien avec la transition écologique, le climat, l'énergie ou la biodiversité (avant redressement).

- **Ancienneté**

Il s'agit du premier mandat pour la moitié des répondants (chiffres avant redressement).

1 mandat	51 %
2 mandats ou plus	49 %
<i>2 mandats</i>	23 %
<i>3 mandats</i>	14 %
<i>4 mandats</i>	7 %
<i>5 mandats ou plus</i>	5 %

- **Satisfaction du mandat et du statut d'élu**

La majorité des répondants sont satisfaits de leur mandat (65 % évaluent cette satisfaction à au moins 7 sur 10.). Les hommes sont légèrement plus satisfaits (70 %) que les femmes (62 %).

Près des deux tiers des répondants (65 %) recommanderaient à leurs proches d'être élus (à au moins 7 sur 10). Les élus de grandes communes recommanderaient davantage à leurs proches d'être élus (70 % pour les communes de plus de 10 000 habitants contre 60 % pour les communes de moins de 500).

- **Intention pour 2026**

Près des deux tiers des répondants (64 %) ont l'intention de se représenter lors des élections municipales de 2026. Les élus de territoires de montagne se représentent nettement moins que les autres (52 %), les élus de territoires urbains nettement plus (70 %).

5. Place dans le débat public

- **Liste avec étiquette**

Vous êtes-vous présenté(e) à l'élection municipale avec une étiquette politique ?

Oui	9 %
Non	89 %
Non, j'étais candidat(e) société civile sur une liste à étiquette politique	2 %
Je ne souhaite pas répondre	0,5 %

La grande majorité des répondants se sont présentés aux élections municipales sans étiquette.

- **Représentation dans débat public**

En tant qu'élu(e), avez-vous l'impression d'être bien représenté(e) dans le débat public ?

Oui	18 %
Non	72 %
Je ne souhaite pas répondre	10 %

La grande majorité des répondants n'ont pas l'impression d'être bien représentés dans le débat public, notamment dans les communes rurales et chez les élus de moins de 50 ans.

- **Adhésion à une association d'élus**

Votre territoire est-il représenté dans une ou plusieurs association(s) d'élus ?

Un peu plus de la moitié des élus (56 %) sont dans des territoires adhérant à au moins une association d'élus. On note que les élus de montagne adhèrent davantage à des associations d'élus (67 %).

Annexe – Synthèse de l'étude qualitative

1. Niveau de sensibilité et d'engagement

Pour l'essentiel des maires interrogés, la sensibilité aux enjeux environnementaux ne relève plus d'une conviction abstraite, mais d'une préoccupation devenue structurante du mandat.

Beaucoup décrivent une bascule progressive, accélérée par la succession d'épisodes intenses depuis la fin des années 2010 : étés très chauds, sécheresses longues, crues soudaines, tempêtes extrêmes ou encore fissuration des bâtiments sur sols argileux. Ce « vécu climatique » s'additionne désormais à un corpus d'informations mieux vulgarisées et plus disponibles, de sorte que l'environnement s'impose comme une grille de lecture quotidienne des arbitrages municipaux, même lorsqu'il n'est pas formellement affiché comme « priorité n°1 ». Les élus reconnaissent toutefois un décalage tenace entre leur niveau d'alerte et les attentes hétérogènes des habitants, davantage focalisées sur le pouvoir d'achat, la mobilité ou la sécurité ; ce décalage conduit nombre d'entre eux à agir sans surcommuniquer, afin d'éviter la polarisation locale.

Dans cette montée en engagement, l'eau, l'énergie et la chaleur forment un triptyque déterminant. L'eau parce qu'elle devient, au sens propre, un service public sous tension ; l'énergie parce qu'elle pèse lourdement sur les finances communales et rend visibles les dépendances technologiques ; la chaleur enfin, parce qu'elle transforme la relation au confort et à la santé, en particulier dans les écoles et auprès des personnes âgées. À mesure que ces sujets s'agrègent, le métier de maire se « climatise » : il faut anticiper, gérer les urgences, arbitrer, et surtout tenir dans la durée, avec des dispositifs nationaux jugés instables et des injonctions parfois contradictoires.

La perception dominante est nette : le dérèglement climatique n'est plus à venir, il est déjà là. Les maires n'« anticipent » plus ; ils « gèrent ». Dans les communes littorales, l'érosion du trait de côte et les submersions ont quitté le registre du risque rare pour s'inscrire dans la routine de la prévention et de l'alerte. En zone de montagne, la raréfaction de la neige et la fréquence des événements naturels (crues torrentielles, chutes de blocs) remettent en cause des équilibres économiques entiers. Dans les zones rurales enfin, l'épuisement des nappes, la fragilité forestière et les conflits d'usage imposent des arbitrages rapides, parfois impopulaires, mais jugés inévitables. Partout, l'idée d'un « accélérateur de contraintes » s'impose :

- canicule → surchauffe des bâtiments → recours à la climatisation → hausse des factures → tensions sur le réseau réseau
- sécheresse → restriction → arbitrage d'usages
- tempête → coupures électriques → fragilité des communications et des secours

Si la perception des impacts est aussi précise, c'est d'abord parce qu'elle s'appuie sur un écosystème informationnel devenu plus dense. Les maires citent volontiers les rapports du GIEC pour l'ordre de grandeur et les trajectoires globales ; le Shift Project pour la compréhension fine des dépendances énergétiques ; l'ADEME, le CEREMA, l'OFB et, selon les territoires, des agences locales énergie-climat pour les diagnostics, les référentiels et les retours d'expérience opérationnels. Ils complètent par de la vulgarisation (conférences, podcasts, presse spécialisée) qui nourrit la pédagogie locale.

Mais la source la plus décisive reste le terrain : observations des services techniques, remontées des agriculteurs, des forestiers, des associations naturalistes, et retours directs des habitants. Beaucoup regrettent cependant de manquer d'une vision d'ensemble mise à jours en continu : ils passent du temps à trier une information morcelée, sans toujours disposer d'un tableau de bord territorialisé qui unifie science, technique et décision.

- **Détail selon le type de territoire**

Dans les communes rurales, le langage est celui du concret: on parle de niveaux d'eau, d'ouvrages hydrauliques, de haies, de voirie, de forêts. L'organisation, légère, confère au maire un rôle de chef de projet « couteau suisse » ; l'intercommunalité et les syndicats techniques deviennent la colonne vertébrale de l'ingénierie. Là où ces appuis sont performants, le territoire gagne des années ; là où ils sont défaillants, la mise en œuvre cale. L'engagement n'a rien de doctrinal : il épouse le terrain, priorise l'eau, l'énergie et la prévention des incendies, et avance par opportunités de financement.

Les périurbains cumulent la vulnérabilité climatique (ruissellement, assainissement, chaleur) **et la pression démographique** (urbanisation, foncier, mobilités). Le débat se joue autant dans les dossiers d'urbanisme que sur la place publique : désimperméabiliser, végétaliser et sécuriser l'eau, tout en préservant des équilibres sociaux parfois fragiles. Ici, la transition devient visible dans les centralités et les écoles ; c'est aussi là que l'acceptabilité se gagne, ou se perd.

Dans les communes urbaines, la chaleur est le marqueur structurant. Les programmes d'ombrage, de renaturation et de désimperméabilisation se heurtent aux délais d'instruction, aux contraintes de chantier et à la concertation. Le parc scolaire et sportif, souvent ancien, symbolise cette équation. Les équipes sont mobilisées, mais le vrai défi est le passage à l'échelle.

Sur le littoral, la lucidité est brutale : l'aléa devient structurel. Le trait de côte recule, les ouvrages doivent être repensés. La commune organise plus souvent qu'ailleurs des dispositifs d'alerte, d'information et de gestion de crise ; l'adaptation n'est pas un choix mais une politique de vérité à assumer devant la population.

En montagne, la disparition de la neige condense l'enjeu : ce qui change n'est pas seulement le climat, c'est le modèle économique local. Les maires doivent articuler des compétences techniques (risques naturels, stabilité des versants, qualité de l'eau) et une stratégie d'attractivité renouvelée. Là encore, l'ingénierie de projet et la capacité à mobiliser des financements pluriannuels sont décisives.

Dans les métropoles, les outils existent (directions dédiées, PCAET, schémas directeurs), **mais la question n'est plus « quoi faire » ; c'est « combien, à quel rythme, et avec quelle acceptabilité »**. Industrialiser les solutions – passer de 2 à 30 km de voirie désimperméabilisée par an, de 5 à 200 écoles adaptées – suppose un pilotage capacitaire et des marchés publics standardisés à une échelle rarement atteinte.

- **Détail selon la taille de la commune**

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la capacité d'action est faible et l'interdépendance avec l'intercommunalité maximale. On progresse par « petits pas » : LED, petites rénovations, toitures photovoltaïques opportunes, extinction nocturne. L'enjeu est moins de « convaincre » que de pouvoir faire : l'ingénierie manque, les guichets diffèrent, le temps administratif est absorbant.

Entre 2 000 et 10 000 habitants, c'est le segment sous tension : assez grand pour cumuler équipements et attentes (écoles, équipements sportifs, voirie), **trop petit pour financer une direction climat-énergie robuste**. Les élus décrivent une « fatigue administrative » : diagnostics produits, intentions claires, mais massification freinée par la complexité des marchés, la disponibilité des entreprises et l'acceptabilité sociale.

Au-delà de 10 000 habitants, les programmes sont plus structurés (réseaux de chaleur, PCAET actifs, plans écoles et îlots de fraîcheur), **mais les arbitrages sont plus politiques** : coûts unitaires

élevés, chantiers en sites occupés, débats médiatisés sur la mobilité et le paysage urbain. L'acceptabilité devient un risque à part entière, à piloter comme tel.

2. Perception du dérèglement climatique sur l'activité de maire et sa commune

La perception dominante exprimée par les élus est que le dérèglement climatique n'est plus un concept abstrait, mais une contrainte quotidienne qui déstabilise progressivement toutes les fonctions municipales : eau, énergie, aménagement, sécurité, finances, services à la population.

Cela accroît la charge opérationnelle, mobilise l'ingénierie locale, et politise des sujets jadis techniques (eau, assainissement, énergie), au moment même où les aides et les normes apparaissent instables. La première nécessité exprimée par les maires n'est pas "d'y croire plus", mais d'être mieux outillés pour tenir dans la durée : ingénierie, visibilité budgétaire, protocoles de crise, et capacité à passer de l'expérimentation à la série.

- **Eau : tensions, ruptures, conflits, fragilisation des infrastructures**

L'eau concentre les vulnérabilités : étiages prolongés, nappes basses, incidents de potabilisation après pluies intenses, stations d'épuration saturées et canalisations fragilisées. Les élus décrivent une gouvernance de l'eau passée en vigilance continue, avec des débats publics plus vifs sur les priorités d'usage et, parfois, sur la tarification.

Dans plusieurs territoires, la phrase revient : « nous ne pouvons plus garantir la même qualité de service qu'il y a dix ans ». L'enjeu n'est plus seulement de "faire des économies d'eau", mais de réarchitecturer le cycle local de l'eau (captages, interconnexions, renaturation, gestion du ruissellement) en tenant compte d'un climat déjà déplacé.

- **Chaleur : écoles, personnes âgées, aménagement urbain**

Selon les répondants, l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs modifie les rythmes scolaires, fragilise les personnes âgées, dégrade les conditions de travail des agents de terrain, impose des horaires décalés et des aménagements temporaires.

Les maires parlent d'îlots de chaleur urbains plus nombreux et d'été « qui mordent » sur la scolarité, demandant des solutions architecturales (ombrage, ventilation naturelle, matériaux clairs, végétalisation) qui ne se décrètent pas en un été. La canicule n'est plus un irritant : c'est un risque sanitaire local.

- **Risques naturels : inondations, tempêtes, incendies, érosion, retrait-gonflement**

Pluies extrêmes, ruissellement, tempêtes, érosion littorale, feux de forêt, retrait-gonflement des argiles : les aléas se multiplient et désorganisent la continuité des services. Au-delà des dégâts, les élus insistent sur la récurrence et l'addition des effets (routes, réseaux, équipements publics), avec une couverture assurantielle plus complexe et des restes à charge qui grèvent d'autres priorités.

- **Biodiversité : déclin, déséquilibres écologiques, espèces invasives**

Insectes moins nombreux, forêts affaiblies, espèces invasives qui prolifèrent : la biodiversité recule et entraîne des coûts indirects (entretien, usages de parcs et sentiers, santé des arbres en ville). Cette dimension, souvent perçue comme « écologique » au sens large, rejoue l'opérationnel : plans d'élagage adaptés, essences résilientes, trames vertes et bleues à reconfigurer.

- **Agriculture : mutation forcée, tensions sociales**

Dans les territoires agricoles, les élus constatent une diversification contrainte des cultures, des tensions d'irrigation, des débats autour de l'agrivoltaïsme. La commune joue un rôle d'arbitre et de médiateur, tout en subissant la pression budgétaire et sociale de décisions qui dépassent son périmètre strict.

3. Perception de la dépendance énergétique

La dépendance énergétique agit comme un multiplicateur de vulnérabilités : flambée des prix (+ 30 à + 50 % selon les témoignages), imprévisibilité des marchés, saturation ponctuelle des réseaux pour raccorder des projets photovoltaïques, incertitudes sur les délais d'instruction et les modèles économiques.

Face à cela, les communes ont déployé des réponses de proximité (LED, extinction nocturne, régulation technique, premiers projets PV en autoconsommation, réseaux de chaleur biomasse, groupements d'achat), mais elles butent vite sur les mêmes verrous : coûts d'investissement, normes contradictoires, capacités réseau, manque d'ingénierie pour monter des portefeuilles plus ambitieux.

4. Attentes des citoyens et entreprises

Les habitants soutiennent ce qu'ils voient et ressentent : de l'ombre en été, une école plus respirable, une facture d'énergie plus prévisible, des cheminements apaisés, une eau « qui tient l'été ». Leur adhésion se gagne par le bénéfice concret et se perd dès que la transformation se traduit en contraintes visibles (stationnement, chantiers, partage de la voirie, énergie renouvelable « dans le paysage »). Les maires décrivent une majorité silencieuse qui approuve les objectifs mais rejette les renoncements, et un noyau de citoyens très engagés — favorable ou opposé — qui polarise le débat. Le nerf de la guerre n'est donc pas seulement l'ingénierie technique : c'est l'ingénierie d'acceptabilité, patiente et transparente, arrimée à des améliorations tangibles du cadre de vie

Du côté des acteurs économiques, l'analyse des entretiens met en évidence une implication des encore largement conditionnée par des logiques d'opportunité et de contrainte. Les élus indiquent que les entreprises manifestent un intérêt accru pour les enjeux énergétiques principalement lorsque la hausse des coûts affecte directement leur activité. Leur engagement dans le développement des énergies renouvelables apparaît étroitement lié à l'existence d'un retour sur investissement clair et à la stabilité du cadre réglementaire. En revanche, leur participation aux démarches globales climat-énergie demeure limitée et intervient le plus souvent de manière réactive, notamment à la suite d'événements critiques tels que des coupures électriques ou des aléas climatiques.

Dans les territoires à dominante agricole, les attentes exprimées concernent prioritairement la sécurisation de l'accès à l'eau, la diversification des systèmes de culture et le renforcement des capacités de gestion des risques climatiques. Ces enjeux sont perçus comme centraux pour assurer la résilience et la pérennité des activités agricoles face aux évolutions climatiques en cours.

5. Les principales craintes exprimées par les élus

L'analyse des entretiens met en évidence plusieurs inquiétudes structurantes pour les élus locaux. **La première concerne la capacité à maintenir, dans des conditions satisfaisantes, l'accès aux services essentiels** tels que l'eau potable, les écoles ou la voirie, dans un contexte de contraintes croissantes. **Les élus redoutent également l'émergence de tensions sociales locales**, sous l'effet combiné de la hausse des coûts de l'énergie et de l'intensification des épisodes de chaleur, affectant en priorité les publics les plus vulnérables.

Par ailleurs, la progression des dépenses liées aux enjeux climatiques, plus rapide que celle des ressources disponibles, fait craindre une fragilisation durable des équilibres budgétaires et des capacités d'investissement. Cette situation est accentuée par l'instabilité des aides et des cadres réglementaires, qui limite la visibilité nécessaire à toute planification pluriannuelle. Enfin, les élus soulignent la difficulté à mobiliser durablement les habitants et les équipes municipales, en l'absence de bénéfices rapidement perceptibles et d'un cadre d'action clair et progressif.

6. Organisation interne et transversalité

La plupart des administrations demeurent organisées selon une logique sectorielle héritée : travaux, espaces verts, voirie, scolaire, patrimoine, social, finances. Chacun avance dans son couloir avec ses priorités, ses contraintes réglementaires, ses urgences. Le climat, lui, se situe au-dessus de cette segmentation, exigeant des arbitrages qui dépassent les frontières administratives. La transversalité devient alors une injonction récurrente... mais rarement une capacité réelle.

Dans les faits, la coordination dépend souvent d'un DGS sur-sollicité, d'une élue motivée ou d'un technicien polyvalent, et s'active au gré des urgences plutôt qu'à travers une planification structurée. Lorsque des directions existent (transition écologique, énergie-climat), elles peinent à « désiloter » l'action et à entraîner l'ensemble des services dans des modes opératoires communs (priorisation, critères environnementaux, suivi d'impacts), si bien que les arbitrages restent au cas par cas, réactifs plus que planifiés.

L'ingénierie est le point dur répété dans les verbatims. Les petites et moyennes communes signalent un déficit d'ingénierie (AMO technique, montage financier, suivi d'opérations, instruction réglementaire) qui ralentit ou empêche la mise en œuvre (dossiers complexes, guichets multiples, normes mouvantes). Même les communes plus outillées reconnaissent l'insuffisance de ressources humaines dédiées à la transversalité : la charge de coordination retombe sur les DGS/DT, déjà sollicités ailleurs.

La coopération intercommunale est vue comme indispensable (compétences eau / assainissement, déchets, mobilités, énergie, PCAET), mais sa qualité est hétérogène selon les territoires : « bons élèves » (avec de bonnes relations et représentations dans les syndicats d'énergie, agences locales énergie-climat, services mutualisés) vs EPCI « sclérosés » (lents, peu lisibles, ou politiquement clivés).

Les liens avec le Département et la Région sont jugés utiles mais irréguliers, tandis que l'État est perçu comme déterminant sur les financements et les normes, mais instable (dispositifs changeants, consignes contradictoires), ce qui complique la planification locale.

L'efficacité de l'action locale en matière de climat et d'énergie repose en grande partie sur la structuration de la gouvernance interne. Les collectivités les plus avancées se caractérisent par la désignation d'un référent dédié ou d'un groupe de pilotage restreint, permettant d'assurer la coordination et le suivi des projets. La mise en place de temps de pilotage réguliers, notamment sous forme de revues périodiques des actions engagées, contribue également à renforcer la continuité et la cohérence de l'action.

Par ailleurs, l'utilisation de grilles de priorisation fondées sur des critères tels que le coût, l'impact, l'acceptabilité et les possibilités de financement facilite l'aide à la décision et l'allocation des ressources. Enfin, l'existence de liens étroits avec les structures intercommunales et les syndicats, notamment à travers des dispositifs d'ingénierie mutualisée, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'achats groupés, constitue un levier déterminant pour renforcer la capacité opérationnelle des communes.

7. Actions mises en œuvre

Dans la plupart des communes, les actions engagées en matière de climat et d'énergie ne relèvent plus de « projets pilotes ». Elles forment un socle d'intervention, alimenté tantôt par l'urgence, tantôt par l'opportunité, et souvent par une volonté politique. Les élus ne décrivent pas un manque de volonté, mais un paysage d'action fragmenté, parfois réactif, qui peine encore à se transformer en stratégie homogène.

- **Rénovation énergétique du bâti public**

La rénovation énergétique constitue la pierre angulaire des actions locales. En pratique, les communes interviennent d'abord sur les écoles, bâtiments les plus énergivores, les plus utilisés, les plus symboliques. Isolation, changement de menuiseries, modernisation des systèmes de chauffage, installation de LED, optimisation des régulations : la palette est large.

Beaucoup d'élus confient que sans aide financière, ces travaux resteraient hors de portée ; et même avec aide, ils doivent étaler les chantiers sur plusieurs années. La rénovation énergétique reste donc un progrès visible, mais sous-dimensionné au regard des besoins réels.

Plusieurs communes indiquent des réductions de consommation de 30 à 60 % sur certains bâtiments après rénovation. Mais le volume de bâti à traiter (écoles, gymnases, salles polyvalentes) dépasse largement la capacité d'investissement annuelle.

- **Eau, végétalisation, îlots de fraîcheur, désimperméabilisation**

La gestion de l'eau a progressivement quitté le registre technique pour devenir un enjeu politique majeur. Les communes multiplient désormais les citernes de récupération des eaux pluviales, la renaturation de fossés ou de zones humides, et la plantation d'essences résistantes au stress hydrique.

À cela s'ajoutent les réponses à la chaleur : création d'îlots de fraîcheur, transformation de cours d'école, développement de zones ombragées, reconfiguration de parcs publics. Les élus expliquent cependant que ces actions, pourtant incontournables, se heurtent souvent à des coûts élevés, des procédures longues, et des interdépendances réglementaires (réutilisation de l'eau, contraintes ABF).

- **Mobilité douce & aménagement**

Beaucoup de villes tentent de transformer la mobilité quotidienne : pistes cyclables, cheminements piétons, zones apaisées, parkings relais.

La mobilité reste cependant l'un des sujets les plus sensibles socialement. Les élus décrivent des conflits parfois très vifs entre usagers de la voiture, cyclistes et commerçants. Le manque d'acceptabilité ralentit souvent des projets pourtant techniquement mûrs et politiquement souhaités.

- **Photovoltaïque et énergies renouvelables**

Le photovoltaïque connaît une forte poussée : toitures d'écoles, ombrières de parking, projets en autoconsommation collective. Certaines communes développent des réseaux de chaleur biomasse ou s'engagent dans des groupements d'achat d'énergie pour sécuriser leurs budgets.

- **Sensibilisation, éducation, démarches participatives**

Nombre de communes proposent des fresques du climat, des ateliers citoyens, des budgets participatifs ou des programmes scolaires liés à l'énergie et à l'eau.

Pourtant, la participation reste limitée : ce sont souvent les mêmes groupes qui s'engagent, représentant une fraction (avec au mieux 20 à 40 %) des habitants.

Les élus cherchent donc des formats plus inclusifs et moins militants, sans trouver de recette universelle.

La transition écologique n'est donc pas seulement une affaire de projets : c'est une transformation de l'architecture municipale elle-même, où les actions avancent, mais à une vitesse encore inférieure à l'intensité des phénomènes climatiques observés.

8. Freins, obstacles et contraintes

L'analyse des entretiens met en évidence l'existence de plusieurs freins structurels qui limitent la capacité des collectivités à concevoir et mettre en œuvre des projets en matière de transition climatique et énergétique. Malgré la diversité des initiatives engagées, six obstacles majeurs apparaissent de manière récurrente dans les propos des élus, traduisant des contraintes à la fois administratives, financières, techniques et sociales.

Un premier obstacle concerne la complexité administrative, perçue comme un facteur de dispersion des efforts. Les élus soulignent la surabondance des normes et la multiplicité des procédures, qui mobilisent une part importante des ressources disponibles au détriment de la mise en œuvre opérationnelle des projets. Les allers-retours avec certaines autorités administratives, comme par exemple les Architectes des Bâtiments de France, ainsi que l'existence de contradictions entre différents cadres réglementaires, contribuent à allonger les délais et à accroître l'incertitude. La multiplicité des guichets de financement renforce également cette complexité, en rendant les démarches plus longues et plus difficiles à coordonner.

Un deuxième obstacle réside dans l'instabilité et l'insuffisance des financements disponibles. Les élus évoquent notamment la diminution ou l'évolution incertaine de certains dispositifs, ainsi que des règles d'attribution changeantes. Cette instabilité limite leur capacité à se projeter à moyen terme, notamment sur des horizons de trois à cinq ans, pourtant nécessaires à la planification des investissements. Le niveau élevé du reste à charge pour les collectivités constitue également un frein significatif, en particulier pour les communes disposant de ressources budgétaires limitées.

Le manque d'ingénierie technique constitue un troisième frein majeur. De nombreuses collectivités ne disposent pas en interne des compétences techniques nécessaires pour concevoir, piloter et suivre des projets complexes. Cette situation conduit à une dépendance accrue à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et à des prestataires externes, tout en accentuant la surcharge des services existants. Cette contrainte limite la capacité des collectivités à mener plusieurs projets simultanément.

Par ailleurs, les élus évoquent des difficultés d'acceptabilité, notamment dans les domaines de la mobilité, du développement des énergies renouvelables visibles et de la transformation des espaces publics. Les projets susceptibles de modifier les usages établis, en particulier ceux liés à la place de la voiture, peuvent susciter des oppositions locales. Ces résistances, bien que variables selon les territoires, constituent un facteur de ralentissement ou d'adaptation des projets.

Des contraintes techniques liées aux infrastructures sont également mentionnées, en particulier la saturation de certains réseaux électriques, qui limite la capacité de raccordement de nouvelles installations photovoltaïques et ralentit leur déploiement.

Enfin, les élus soulignent l'existence d'un décalage entre les délais en œuvre des projets et le rythme du cycle politique local. Les délais d'instruction, l'attribution tardive des subventions et la durée des travaux, souvent étalée sur plusieurs années, rendent plus difficile la conduite et la visibilité des projets à l'échelle des mandats municipaux.

9. Attentes exprimées par les élus

L'analyse des entretiens met en évidence l'expression de besoins récurrents et largement partagés par les maires et élus municipaux interrogés. Ces derniers soulignent qu'ils n'attendent pas prioritairement de nouvelles injonctions normatives, mais des conditions de mise en œuvre concrètes, stables et adaptées aux réalités territoriales. Cette demande traduit une attente forte de sécurisation et de renforcement des capacités opérationnelles des collectivités, considérées comme un préalable à l'effectivité des politiques de transition écologique.

La stabilité réglementaire constitue un second levier majeur. Les élus insistent sur la nécessité de disposer d'une visibilité sur une période suffisante pour permettre une planification cohérente des investissements et des projets. Les évolutions fréquentes des dispositifs et les logiques de discontinuité sont perçues comme des facteurs d'incertitude, susceptibles de freiner l'engagement des collectivités.

La simplification administrative est également identifiée comme une condition déterminante. Les élus appellent à des procédures plus lisibles et harmonisées, ainsi qu'à une adaptation des exigences en fonction de la taille et des capacités des communes. Une telle différenciation apparaît nécessaire pour garantir un accès effectif aux dispositifs, notamment pour les collectivités les plus petites.

Le renforcement des ressources humaines et de l'ingénierie territoriale apparaît comme un besoin transversal, à travers la mutualisation de compétences techniques, le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage et l'accès à des expertises spécialisées, notamment dans les domaines de l'eau et de l'énergie.

L'accès au financement constitue un autre enjeu structurant. Les élus soulignent la nécessité de renforcer la lisibilité des subventions et d'augmenter les taux d'aide, en particulier pour les communes disposant de marges budgétaires contraintes. La sécurisation des financements est perçue comme un levier indispensable pour favoriser l'engagement dans des projets structurants.

Parmi les leviers identifiés, **la mise en place d'un guichet unique dédié aux enjeux climat-énergie apparaît comme une priorité.** Les élus expriment le besoin d'un accompagnement technique, permettant de centraliser l'information, de faciliter le montage des dossiers et de consolider l'accès aux dispositifs d'aide existants. La mutualisation de l'ingénierie est également perçue comme essentielle, en particulier pour les communes disposant de ressources administratives et techniques limitées.

Enfin, les élus expriment le souhait d'une **intégration de critères obligatoires d'objectifs de sobriété et de résilience dans les outils de l'action publique locale, notamment les marchés publics**, les documents d'urbanisme et les arbitrages d'investissement.

The Shift Project est un groupe de réflexion qui vise à éclairer et influencer le débat sur les défis climat-énergie. Nous sommes une association d'intérêt général. Nos membres financeurs sont pour la plupart des entreprises. Guidé par l'exigence de rigueur scientifique et technique, notre regard sur l'économie est avant tout physique et systémique.

www.theshiftproject.org

The Shifters est une association loi 1901, créée en 2014 pour apporter un soutien bénévole au groupe de réflexion The Shift Project.

www.theshifters.org

Contacts

The Shift Project

Emma Stokking
Cheffe de projet Grande Consultation
emma.stokking@theshiftproject.org

The Shifters

consultation.elus@theshifters.org

